



## REFLET MUNICIPAL

Septembre 2020, no 118



Crédit photo: Pixabay—Libre droit auteur

### **Fermeture du bureau**

7 septembre,  
Fête du travail  
12 octobre  
Action de Grâces

Fermeture du bureau municipal  
Du 23 décembre midi au  
3 janvier inclusivement

### **Dans ce numéro**

Mot de la mairesse .....	3-4-5-6
Ski de fond,,, oui déjà .....	10
La petite Place des Arts présente.....	12
Bon coup du mois de juin, MRC.....	13
FADOQ et Ouvroir la Maisonnée.....	14
Arnaque.....	17

### **Coups d'oeil**

- Municipalité— Alertes municipales
- Concours du presbytère



## **MOT DE LA MAIRESSE**

**Bonjour chers citoyens, chères citoyennes,**



Bonjour à tous et à toutes,

L'été touche à sa fin et j'espère que vous avez tous passés d'agréables moments avec vos proches.

### **Opérations de déneigement:**

L'automne est à nos portes et comme vous le savez, la Municipalité prépare les opérations de déneigement des chemins municipaux. Nous sommes tous très fébriles à la venue de ce nouveau service très important que nous prenons en charge pour la première fois. Je tiens à vous assurer que nous sommes soucieux d'offrir un service de qualité à un coût raisonnable et nous disposons de l'équipement et des effectifs nécessaires à cette fin. En cette période d'apprentissage, nous serons à l'affût de tous commentaires afin d'effectuer les ajustements requis si nécessaire.

### **Résidences de tourisme :**

Suite à la révision de notre règlementation concernant les usages conditionnels portant principalement sur les résidences de tourisme, nous avons, entre le 6 et le 22 juillet, procédé à l'ouverture d'un registre de signatures. Le nombre de signatures requises afin d'ouvrir un registre était de 12 et nous en avons reçu 43. Nous avons donc procédé à l'ouverture de celui-ci.

La signature de registre s'est tenue du 4 au 19 août inclusivement, sous forme écrite en raison des directives gouvernementales liées à la pandémie de la Covid 19. Cette démarche était nécessaire afin de nous guider dans la progression de ce dossier qui, visiblement, occasionnait une divergence des opinions au sein de la population. Nous avons ajouté une question facultative afin de nous aider à bien comprendre les différents points de vue des citoyens, dans le cas éventuel où nous aurions dû aller en référendum. Nous devions obtenir 209 signatures pour qu'il y ait référendum et nous en avons reçu 159. C'est donc pourquoi, le règlement 2019-17 se trouve réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Nous comprenons bien que les opinions sur la disposition du 100 mètres ne sont pas unanimes. Cependant, nous croyons néanmoins que nous avons fait preuve de beaucoup d'écoute dans ce dossier et plusieurs consultations ont eu lieu. La finalité de notre règlement reflète un juste milieu entre les diverses d'opinions émises tout au long du processus.

### **Chemin Saint-François :**

Depuis plusieurs années déjà, la Municipalité a entrepris des démarches pour obtenir une aide financière gouvernementale afin d'effectuer les travaux nécessaires à la réfection, dans son intégralité, du chemin Saint-François. Nous avons longtemps tenté de convaincre les instances gouvernementales de reprendre la responsabilité de ce chemin, mais sans succès. Je me dois de souligner ce fait puisque, selon moi, il est inadmissible que l'entretien d'un che-

## **MOT DE LA MAIRESSE**

min, qui mène directement à un Parc National et qui engendre un achalandage hors du commun, relève de la Municipalité. Nous savons tous qu'il y a deux entrées pour se rendre dans le Parc. Il est inéquitable qu'une seule des deux entrées du Parc National de la Mauricie soit reconnue et prise en charge par Ministère des Transports. Cependant, nous avons travaillé ardemment dans ce dossier et nous sommes dans l'attente éminente de la confirmation de l'octroi d'une subvention à la hauteur de 75% afin de procéder aux travaux de réfection. Nous devrions, sous toutes réserves, exécuter les travaux de réfection à l'été 2021.

### **Défibrillateur :**

La Municipalité s'est dotée d'un défibrillateur à la demande de plusieurs d'entre vous. Afin qu'il soit facile d'accès et qu'il soit protégé des intempéries, nous avons procédé à son installation à l'extérieur du bureau municipal au 561 chemin Déziel près de la porte d'entrée. Ce défibrillateur pourra être utilisé en cas d'urgence par l'ensemble de la population advenant malheureusement le besoin. Il pourra peut-être sauver une vie en attendant les services ambulanciers. Les usagers du centre communautaire, du gymnase et des autres endroits publics pourront y accéder facilement.

### **Élections municipales partielles :**

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, responsable de l'application de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, a récemment annoncé la levée de la suspension des élections partielles. Cette décision permet ainsi aux municipalités concernées ayant l'absence d'un maire ou celles dont le conseil n'a actuellement pas le quorum nécessaire pour tenir une séance, de procéder au scrutin le 4 octobre prochain sous réserve de l'approbation de la Ministre.

Dans le cas des municipalités dont la vacance un ou des postes de conseiller (sans perte de quorum), la ministre exercera son pouvoir de fixer la date de scrutin ultérieurement. Par conséquent, la ministre établira d'ici la fin de l'année 2020 le jour du scrutin de ces élections partielles. Noter que les prochaines élections générales auront lieu en novembre 2021. Étant donné la situation actuelle liée à la pandémie de la Covid-19, le conseil suit les recommandations. Le conseil est bien conscient que la tenue d'élections partielles engendre des coûts importants et une surcharge de travail pour l'équipe municipale alors, le conseil n'entend pas pour le moment déclencher des élections partielles et suit les directives de l'arrêté ministériel qui émanent du gouvernement.

### **COVID-19 :**

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, une nouvelle réalité nous frappe de plein fouet et cause des impacts considérables sur les plans humain, social, économique et professionnel.

Malgré tout, nous devons continuer d'assumer nos responsabilités dans l'intérêt des citoyens et citoyennes, et je suis impressionnée par tous les efforts que vous déployez pour vous adapter à cette situation. Je tiens donc à vous remercier, car toutes les actions que vous posez maintenant faciliteront le retour à la vie normale et la relance des activités lorsque l'état d'urgence sanitaire sera levé.

## **MOT DE LA MAIRESSE**

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest a annoncé que les organismes municipaux peuvent à nouveau tenir les séances du conseil en présence des citoyens et citoyennes.

Nous avons donc tenu la séance du mois d'août, en limitant l'accès au public, afin d'assurer le respect de la consigne de distanciation sociale de deux mètres entre chaque personne et le respect du port du masque à l'intérieur du centre communautaire lors des déplacements. Nous pouvons ainsi accueillir quarante personnes lors de nos séances. Dans le cas où ce nombre serait atteint et que nous serions dans l'obligation de refuser l'accès à des citoyens, nous allons alors enregistrer la rencontre et la diffuser sur notre site Internet afin que tous puissent en prendre connaissance. Sinon, le procès-verbal est également disponible sur le site internet de la municipalité au [www.saint-mathieu-du-parc.ca](http://www.saint-mathieu-du-parc.ca).

### **Feux à ciel ouvert :**

Considérant l'épisode de chaleur estivale que nous avons eu cet été, les feux à ciel ouvert ont été interdits pendant une bonne période. L'interdiction est maintenant levée. Si vous avez l'intention de faire un feu à ciel ouvert, vous devez faire une demande de permis au service des incendies à [incendie@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:incendie@saint-mathieu-du-parc.ca) ou encore au 819-299-3830. En l'occurrence, si vous désirez faire un feu dans un foyer conforme avec pare-étincelles, vous pouvez en tout temps sans demande de permis.

Un feu à ciel ouvert se décrit comme étant un feu qui n'est pas allumé dans un foyer conforme avec pare-étincelles. Tous éléments pyrotechniques (feux d'artifice), instruments produisant des flammèches ou des étincelles constituent également des feux à ciel ouvert. Cela exclut les appareils de cuisson extérieurs comme les poêles à briquettes et barbecue à gaz.

Je vous invite donc à consulter notre règlement en vigueur sur notre site Internet afin d'en connaître tous les détails.

### **Collecte de feuilles (nettoyage automnal) :**

Il y aura du nouveau dès cet automne. Considérant l'interdiction de brûler des feuilles dans un foyer conforme avec pare-étincelles, la Municipalité compte offrir le service de collecte des feuilles mortes cet automne. Puisqu'il y aura la valorisation des feuilles au site de dépôt, seuls les sacs de papiers seront ramassés en bordure des chemins pour la collecte de feuilles. Aucun sac de plastique ne sera accepté. Vous pouvez donc vous procurer des sacs de papier dans pratiquement toutes les quincailleries afin de bien disposer de vos feuilles.

La date de collecte sera publiée bientôt sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité.

### **Maskicom :**

Le déploiement de la fibre sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc se veut encore difficile. Une table de concertation a donc été créé le 15 juillet dernier par le gouvernement provincial

## **MOT DE LA MAIRESSE**

et a pour objectif d'éliminer les délais pour l'obtention des permis nécessaires à la construction du réseau.

Cette table est composée de représentants de Bell, d'Hydro-Québec et de Maskicom. Un protocole afin d'établir une procédure de dérogations a été mis sur pied par notre chargé de projet conformément aux discussions et aux objectifs de la table de coordination. Hydro-Québec évalue actuellement tous les travaux qui peuvent être effectués sur "opportunité", ce qui signifie que tous les travaux qui seront effectués dans un cadre d'un plan de maintenance. De cette manière, le réseau de Maskicom pourra être construit sans mettre en péril l'infrastructure d'Hydro-Québec et de Bell Canada.

À titre informatif, l'installation de la fibre au secteur du Lac-Souris est maintenant complétée et 64% des citoyens utilisent les services offerts par Maskicom. Je tiens à vous remercier de contribuer au succès de ce projet en vous abonnant. Vous pouvez joindre Maskicom au 819-299-3800.

En ce qui a trait aux chemins Principal, Saint-François et Lac-Jackson, nous serons en mesure d'offrir le service à la fin de l'automne si les engagements des intervenants de la table de coordination sont respectés. Concernant les lacs Brûlé, Gareau, Amoureux et Magnan, le lac Bellemare et lac Vert, nous sommes en attente d'une décision favorable pour le changement des poteaux (environ 50) très bientôt. Il serait envisageable de penser qu'Hydro-Québec et Bell puissent installer ces poteaux d'ici la fin septembre. Alors, les citoyens pourraient être branchés progressivement d'octobre à novembre.

En terminant, je vous souhaite un bel automne.

À votre entière disposition.

Josée Magny  
Mairesse

## **MUNICIPALITÉ—ÉCOCENTRE**



# MUNICIPALITÉ—BIBLIOTHÈQUE

## *Les carnets de la bibliothèque*

Bibliothèque Micheline H. Gélinas

600 Chemin de l'Esquer

Saint-Mathieu-du-Parc, Qc

G0X 1NO

**(819) 299-3830 Poste 3020**

Courriel : [biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio093@reseaubibliocqlm.qc.ca)

Facebook : Bibliothèque St Mathieu

**« Je pratique un sport de haut niveau. Cela s'appelle la "lecture extrême" et je suis ceinture noire dans ma catégorie. »**



### **Sondage**

Nous désirons connaître votre opinion sur de futurs services à l'aide d'un sondage. Laissez vos idées en personne à la bibliothèque, dans la boîte à livres à l'extérieur, dans la boîte vocale au 819 299-3830 poste 3020, sur le Facebook de la bibliothèque ou encore aux employées et bénévoles.

Parmi les idées sur la table, il y a un club de lecture adulte avec ou sans thème, un club de lecture culinaire (de tous âges), l'éveil à la lecture pour les tout-petits, une période de lecture thématique et discussions sur le thème.

Nous sommes ouvertes à toutes autres suggestions. La bibliothèque est le reflet de votre implication. Merci à l'avance de votre collaboration.

### **Nouveau magazine**

Un nouveau magazine numérique est maintenant disponible gratuitement trois fois par année. Il s'agit de *Osez lire! Mon magazine*. C'est une expérience de lecture numérique avec un contenu facile à consulter et à partager. Il comprend une entrevue exclusive à chaque numéro avec une personnalité connue du grand public. Dans le premier numéro, vous y trouverez une entrevue avec Patrice Godin. Il y aura aussi des portraits des bibliothèques membres du réseau Biblio du Centre-du-

Québec, de Lanaudière et de la Mauricie. C'est aussi une façon de rester au courant des nouveautés et de découvrir les services offerts par notre bibliothèque municipale. À lire sur [blietcie.ca](http://blietcie.ca)

### **Saviez-vous que?**

- ⇒ Une liseuse numérique est toujours disponible pour prêt.
  - ⇒ Nous avons trois cartes d'accès aux musées toujours disponibles.
  - ⇒ Nous avons toujours 3 postes informatiques à votre disposition aux heures d'ouverture.
  - ⇒ La carte d'utilisateur est gratuite pour les résidents.
  - ⇒ Nous avons une grande collection de livres usagés à 0,50\$ l'unité.
  - ⇒ Nous récupérons toujours les goupilles de canettes, la laine et les livres usagés.
  - ⇒
- Surveillez l'arrivée prochaine de la réalité virtuelle à la bibliothèque! Nous vous souhaitons des lectures captivantes. Bon automne !

Suzie Parent, coordonnatrice  
Céline L'Heureux, employée  
Diane Desrochers, bénévole  
Louise Farley, bénévole  
Marie Houle, bénévole,  
responsable de la section des livres usagés

## **MUNICIPALITÉ—DÉVELOPPEMENT ET VIE COMMUNAUTAIRE**

### **Alertes municipales**

Abonnez-vous aux alertes municipales.

<https://saint-mathieu-du-parc.alertesmunicipales.com/>

Ce nouveau service personnalisé et gratuit vous permet de demeurer informés plus rapidement en cas de besoin. L'alerte municipale consiste à informer la population, immédiatement, de toute mesure d'urgence pouvant survenir sur le territoire. Plusieurs options sont offertes pour joindre la population, soit par téléphone, cellulaire, texto, (SMS), courriel et Internet.



### **Panneau-radar lumineux**

Tout récemment installé sur le chemin de l'Escher, le panneau-radar est présentement en opération. Les premières données couvrant la période du 20 au 31 juillet 2020 ont été compilées. Les statistiques indiquent qu'à l'entrant vers le village, 75% des automobilistes respecte la vitesse permise. Ce nombre passe à 60% en sortant du village. Vingt-six pourcent (26%) des automobilistes toutes directions confondues excède 60 km/h.

Veuillez noter que bien que le panneau indique la vitesse à l'entrant, celle-ci est enregistrée dans les deux sens de la circulation. Bravo aux automobilistes modèles. Aux quelques délinquants, vous pouvez faire mieux; il en va de la sécurité de tous et chacun!

### **Test de fumée**

Dans le cadre de l'étude diagnostic du système d'assainissement, la Municipalité a récemment réalisé des tests fumigènes non nocifs sous pression sur le réseau d'assainissement secteur de la Montagne. L'objectif était de détecter les branchements défectueux des eaux sur les collecteurs des eaux usées. Il s'agit de mettre ainsi en évidence les intrusions d'eaux de pluie dans le réseau, issues de gouttières, drains d'eau de surface directement raccordés au réseau qui ont pour effet de saturer la station d'épuration.

La réduction de ces eaux dites « parasites » contribue à améliorer le fonctionnement du réseau et des systèmes de traitement et d'épuration dans un souci économique d'une part, mais aussi et surtout dans un souci écologique et sanitaire. Les tests d'une durée de quatre (4) heures se sont bien déroulés et nous tenons à remercier les citoyens présents pour leur excellente collaboration.

### **Les Journées de la Culture à La petite Place des Arts**

Cette année, les Journées de la Culture se transforment en MOIS de la Culture du 25 septembre au 25 octobre. Nous en profitons pour célébrer la culture de multiples façons :

- Des artistes de Saint-Mathieu-du-Parc présentent trois expositions en septembre et octobre : *Crevasse, Passage Obligé* et *Si on dansait...* (voir page 10).
- Le 25 septembre à 17h, ouverture officielle des Journées de la Culture. Ce sera l'occasion de remercier notre partenaire majeur,  **Desjardins**, et de nommer officiellement notre salle d'exposition **Salle Desjardins**.
- Une quinzaine d'artistes de diverses provenances participent à l'exposition *Création en temps de confinement; regard sur le passé, le présent et l'avenir*. L'ouverture de cette exposition se fera le vendredi 25 septembre de 17h à 19h. Trois prix de 200 \$ seront remis le dimanche 27 septembre autour de 14h. Bienvenue à tous.
  - Autre dévoilement le 27 septembre : l'escalier mosaïque, projet collectif, réalisé par des membres de la communauté sous la bienveillante gouvernance de Martine Elora.
- Le tirage de « la » courtepointe se fera le dimanche 27 septembre à 14h. Bonne chance à tous ceux et à toutes celles qui ont acheté ou achèteront des billets. Ceux-ci sont encore en vente (2 \$) à La petite Place des Arts jusqu'au 27 septembre inclus. Les revenus de ce tirage nous permettent d'ouvrir gratuitement nos expositions à la population.
- Une première : conférence par Louise Vigneault, professeure d'histoire de l'art résidente de Saint-Mathieu-du-Parc, le mercredi 16 septembre de 13h30 à 15h : *Comment regarder et analyser une œuvre d'art*.
- Un retour attendu des conférences de **Toute une histoire** : le vendredi 9 octobre, 19h30, Michel Lamontagne féru de généalogie présente *Les premiers habitants de Saint-Mathieu-du-Parc* et le mercredi, 21 octobre, 13h30, Marie-Louise Guillemette, artiste et professeur d'art, présente *Un musée en classe*.
- Le premier événement de notre série **Concert-dessert** sera l'occasion pour nous de présenter Linda Figiel (répertoire français, italien et américain), le samedi 24 octobre. Détails à venir.
- Et nous espérons grandement ouvrir *Les funambules, Café de la Place*, avant la fin du mois de la Culture. Nous vous tiendrons au courant, bien sûr.

Un changement : la pandémie oblige Véronique Latte à se retirer temporairement de son travail à La petite Place des Arts. Marjoleine Leclerc occupera le poste de coordonnatrice de la programmation artistique en son absence. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## **VIE COMMUNAUTAIRE—LOISIRS**

### **PARLONS « SKI DE FOND »... OUI, DÉJÀ!**



Comme par les années passées, nous préparerons les pistes de ski de fond bientôt. Si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps pour nous aider à débroussailler et nettoyer les sentiers, n'hésitez pas à communiquer avec Louise Chaîné, au numéro 819 532-3023.

Habituellement, ce travail se fait le samedi ou le dimanche en avant-midi dans la bonne humeur!

Les tarifs pour la saison 2020-2021 demeureront les mêmes. Comme par le passé, vous pourrez vous procurer vos cartes de membres à l'**Épicerie Langlois** au coût de **40,00 \$ par famille**. Les propriétaires de l'Épicerie, Sylvie et Denis, acceptent gentiment de tenir le point de vente des cartes.

Pour ne rien manquer des activités du Club, suivez-nous sur la page Facebook du **Club plein air Le Huard**.

#### **Hommage à Suzanne Loubert**

Chère amie Suzanne,

Tu es partie beaucoup trop vite. Il nous semble que l'on aurait pu réaliser encore plusieurs projets ensemble!

Ton implication et ta détermination ont permis au club le Huard de poursuivre ses activités au fil des ans. Tu as laissé sur ton passage une belle philosophie de la vie, alliant enthousiasme et joie de vivre. Nous te remercions grandement, Suzanne. Nos pensées t'accompagneront pendant longtemps.

Les bénévoles du CLUB PLEIN AIR LE HUARD

## **VIE COMMUNAUTAIRE**

### **Des cours et des conférences pour tous les goûts**

La proposition de cours et de conférences s'annoncent particulièrement riche et intéressante pour l'automne. Voici ce qui est offert à La petite Place des Arts.

⇒ Lundi:	Pilates	<b>11h</b>	Martine Isabelle
⇒ Mardi:	Yoga	<b>9h15</b>	Bianka Lamarche
	Yoga	<b>17h30</b>	Geneviève St-Arnaud
⇒ Mercredi:	Yoga	<b>18h30</b>	Geneviève St-Arnaud
	Pilates	<b>20h</b>	Martine Isabelle
⇒ Vendredi:	Taï chi	<b>10h—11h30</b>	Sylvie Bourcier

Pour vous inscrire, contacter les personnes ressources :

**Martine Isabelle** : [pleinelune111@hotmail.com](mailto:pleinelune111@hotmail.com), 819-531-7872 (Classe d'essai gratuite, 9 septembre, 20h.

**Bianka Lamarche** : [biankalamarche@yahoo.ca](mailto:biankalamarche@yahoo.ca), 819-805-0910

**Geneviève St-Arnaud** : [gstarnaud13@gmail.com](mailto:gstarnaud13@gmail.com)

**Sylvie Bourcier** : [sylviebourcier29@gmail.com](mailto:sylviebourcier29@gmail.com), 819-731-3303

Seriez-vous intéressé par des cours de théâtre, de dessin, de nutrition, d'art floral papier, ... faites-nous signe : [lapetiteplacedesarts@gmail.com](mailto:lapetiteplacedesarts@gmail.com)

Quant aux conférences, une nouvelle série de conférences présentées par Madame Louise Vigneault, professeure d'histoire de l'art, s'ajoute à celles de la série *Toute une histoire*. Réagissons-nous !

Mercredi 16 septembre, 13h30 : ***Comment regarder et analyser une œuvre d'art***, par Louise Vigneault

Vendredi 9 octobre, 19h30 : Série *Toute une histoire*, ***Les premiers habitants de Saint-Mathieu***, par Michel Lafrenière

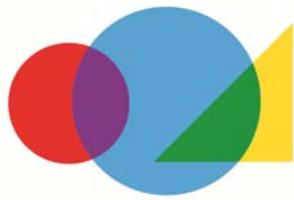
Mercredi 14 octobre, 13h30 : ***Nos paysages : des expériences culturelles, idéologiques, existentielles, spirituelles***, par Louise Vigneault

Mercredi 21 octobre, 13h30 : Série *Toute une histoire*, ***Un musée en classe***, par Marie-Louise Guillemette

Des descriptions supplémentaires vous seront fournies dans notre infolettre de septembre.

Au plaisir de vous rencontrer à La petite Place des Arts

## VIE COMMUNAUTAIRE



### LA PETITE PLACE DES ARTS PRÉSENTE...

*trois expositions d'artistes  
de Saint-Mathieu-du-Parc  
à ne pas manquer en septembre et octobre.*

#### **CREVASSÉ**

Le travail de Mari Elin Chamney est axé sur la création d'installations faites de matériaux élémentaires : roches, terre, sable, cendres, graines, fils de lin... Entre autres, les colonnes de la salle d'exposition seront enveloppées de fils d'ikat teints créant un mouvement lié aux phénomènes naturels. En contraste avec ses installations, Mari Elin Chamney expose aussi des tableaux

#### Crevasse



**Mari Elin Chamney | 28 août au 13 septembre 2020**

*Installations, dessins et photographies*

#### PASSAGE OBLIGÉ



**Le Rouge de Mars | 19 septembre au 4 octobre 2020**

*par Sylvain Poirier et Yves St-Pierre*

#### **PASSAGE OBLIGÉ**

Fusion de deux esprits créatifs issus des arts de la scène, qui créent sans contrainte, puisant dans leur quotidien matériaux et inspirations. Sylvain Poirier et Yves St-Pierre présentent « Passage Obligé » une exposition multidisciplinaire alliant la vidéo miniature, la sculpture de fil de fer, la photo-chiffon et l'installation immersive.

#### **SI ON DANSAIT...**

La nature qui entoure Ginette Ross a inspiré ses œuvres d'une grande légèreté et son talent de dessinatrice lui a permis de recréer toute une gamme d'atmosphères. À la vue de ses œuvres, un air surgit : « Voulez-vous danser, Madame, cette valse avec moi ? Voulez-vous danser, Madame, je guiderai vos pas... » (Franco Gabelli)

#### *Si on dansait...*

**Ginette Ross | 9 au 25 octobre 2020**

*Encre de chine et graphite*



#### **HEURES D'OUVERTURE**

Mercredi, jeudi et vendredi : 13h à 17h  
Samedi et dimanche : 10h à 17h  
1781, chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc, QC



### **Le Bon coup de juin est décerné au Mont SM de Saint-Mathieu-du-Parc**

Jeudi 9 juillet 2020 - La MRC de Maskinongé est heureuse de remettre le Bon coup du mois de juin 2020 à Marie-Evelyne Hallé et Martin Rompré, promoteurs du [Mont SM](#), pour le rapide développement de leur entreprise et la transformation réussie d'un ancien centre de ski en une destination plein air populaire.

En effet, depuis le rachat de la station en 2016, plusieurs centaines de passionnés de vélo de montagne, de débutants à experts, ont pris d'assaut les pistes et sentiers de Saint-Mathieu-du-Parc. Le centre attire bien sûr des sportifs de la Mauricie et d'ailleurs au Québec, mais aussi des groupes d'Européens curieux d'essayer le nouveau sport d'hiver à la mode, le fatbike.

Le site compte actuellement 12 kilomètres de sentiers de vélo de montagne. De la randonnée et de la course en sentier seront également possibles. En hiver, en plus du fatbike, le Mont SM est tout indiqué pour les adeptes de raquettes et de ski de montagne.

Selon Marie-Evelyne Hallé, coordonnatrice au développement des affaires du Mont SM, « Notre montagne a un grand potentiel, avec un dénivelé intéressant pour les descentes et juste assez prononcé pour une remontée quand même agréable vers le sommet. Nous travaillons fort au développement du Mont SM et nous sommes très fiers d'être reconnus par les maires de la MRC de Maskinongé ».

Sur place, on retrouve un comptoir de prêt-à-manger mettant de l'avant des produits locaux, une boutique d'accessoires et de vêtements de vélo et un centre de location d'équipements. Mont SM compte sur une équipe de huit employés.

L'équipe aménage présentement plusieurs kilomètres de sentier supplémentaires pour atteindre un total de 20 kilomètres à la fin de l'été 2020. L'ajout de nouvelles pistes faciles et accessibles aux familles, ainsi que d'autres de niveau expert permettra d'accueillir une large clientèle. Dans le futur, les promoteurs espèrent offrir à leur clientèle plus de 40 kilomètres de sentiers ainsi que de l'hébergement en montagne.

Robert Lalonde, préfet de la MRC, félicite les responsables : « Ces deux visionnaires de la région, adeptes de vélo de montagne, ont conjugué leur passion et leur fibre entrepreneuriale pour développer un centre de sports en plein air unique dans la MRC. Une belle entreprise qui incite les gens de la région à sortir et bouger, et qui attire les touristes adeptes de sports en montagne. Nous sommes très fiers du succès du Mont SM. »

## **VIE COMMUNAUTAIRE**

### **FADOQ de Saint-Mathieu-du-Parc**

La Maisonnée, 1791 chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0

Cell. : 819 247-6499, courriel : [lamaisonneesm@gmail.com](mailto:lamaisonneesm@gmail.com)

Au moment où nous préparons ce texte, aucune décision n'a été prise pour les élections des futurs membres du C.A. Actuellement, c'est le statu quo. Nos membres seront avisés des prochains développements. Nous avions prévu un repas et une soirée dansante en fin novembre. L'avenir nous dira si on pourra l'organiser. L'information se fera par téléphone ou courriel s'il y a lieu. Il n'y aura pas de baseball poche selon les directives de la Fadoq régionale (distanciation sociale oblige).

Michel Drolet, président

### **Ouvroir La Maisonnée**

Depuis le 1<sup>er</sup> août, nous avons ouvert le garage seulement. La première journée s'est bien déroulée. Les gens ont bien collaboré. Quant à l'ouvroir, nous prévoyons l'ouvrir le samedi 12 septembre. Il y aura des changements pour la circulation à l'intérieur. Il faudra respecter les consignes. La patience sera de mise.

#### Horaire d'automne :

Les samedis 12, 19 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre et le 5 décembre de 9h15 à 11h45.

#### Horaire d'hiver :

Nous reprendrons le samedi 23 janvier 2021 (l'horaire complet de l'hiver sera dans le prochain Reflet municipal de janvier).

#### Garage

Fermé le samedi 5 septembre (fin de semaine de la fête du travail).

Horaire : le même que celui de la Maisonnée (si la température le permet).

Le message de notre cellulaire (819 247 6499) sera modifié s'il y a des changements. Rappelons que nous apprécions les dons en bon état.

#### **Merci à nos bénévoles.**

**Clémence Héroux, responsable**

Citation : « La vie est un processus continu d'ajustement. » Indira Gandhi

## VIE COMMUNAUTAIRE

### CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI DE LA MAURICIE



**Avec nous,**  
**trouvez l'emploi désiré!**

**Appelez notre centre-conseil en emploi dès maintenant**  
**Nos services sont GRATUITS**

Louiseville | Trois-Rivières | Ste-Geneviève-de-Batiscan 819 370-3660  
Shawinigan | Sainte-Thècle 819 537-0354

cremauricie.com 

Avec la participation financière de:

**Québec** 

## MUNICIPALITÉ—DÉVELOPPEMENT

### Programmes de rénovation pour les citoyens de la MRC de Maskinongé

Vous prévoyez faire des rénovations ! Vous pourriez être admissible à une aide financière.  
Renseignez-vous sur les différents programmes offerts :

- Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- Programme Petits établissements accessibles (PEA)
- Programme RénoRégion
- Programme Pyrrhotite

Consultez [www.mrc-maskinonge.qc.ca/services/renovation](http://www.mrc-maskinonge.qc.ca/services/renovation)



# MUNICIPALITÉ—PROGRAMMATION 2020-21

Municipalité de  
Saint-Mathieu-du-Parc

## PROGRAMMATION 2020-2021

**COM  
MUNA  
CENT  
AUT  
AI  
R**

<b>YOGA SUR CHAISE</b> du 21 septembre au 30 novembre 2020  Sésilina Roult sesilinar@hotmail.com ou 819-532-3095	<b>LUNDI</b> 9h30 à 10h45
<b>CLUB DE MARCHÉ LES BOTTINES ACTIVES</b> du 14 septembre au 7 décembre 2020 18 janvier au 26 avril 2021  Daniel Bourassa 819-532-2886	<b>LUNDI</b> 13h départ au centre communautaire
<b>VIACTIVE</b> du 14 septembre au 7 décembre 2020 18 janvier au 26 avril 2021  Suzanne Bédard 819-532-2886	<b>MERCREDI</b> 9h30 à 10H30
<b>YOGA DOUX</b> 18h30 à 20h - du 23 septembre au 9 décembre 2020  Sésilina Roult sesilinar@hotmail.com ou 819-532-3095	<b>MERCREDI</b> 18h30 à 20H

## GYMNASE

En raison de la COVID-19, le gymnase demeura fermé durant une période indéterminée.

## BIBLIOTHÈQUE

<b>LUNDI</b> 13h à 15h et 17h30 à 20h30 (fermée en après-midi pour juillet et août)	<b>VENDREDI</b> 17h30 à 20h30
<b>MERCREDI</b> 17h30 à 20h30	<b>SAMEDI</b> 9h à 12h

# MUNICIPALITÉ—SÉCURITÉ PUBLIQUE

## **ARNAQUE AU COMPTE BANCAIRE VISANT LES JEUNES**

La Sûreté du Québec tient à sensibiliser les jeunes et leurs parents contre un stratagème dans lequel un fraudeur initie un contact avec sa victime sur les médias sociaux afin de lui faire miroiter la possibilité de « *faire de l'argent facile, rapide et d'une manière légale* ».

Le fraudeur publie sur son profil des photos ou des vidéos pour appâter la victime comme des liasses d'argent ou des objets luxueux; des relevés bancaires avec des dépôts multiples de 2000 \$ en lien avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Par la suite, le fraudeur :

- explique à la victime qu'elle n'a qu'à lui « prêter son compte bancaire » pour y déposer des chèques ou des dépôts directs (le montant d'argent pouvant atteindre plusieurs milliers de dollars) et ensuite les retirer;
- promet à la victime une rétribution (par exemple un pourcentage de la somme déposée) en échange de ce service;
- convainc la victime de lui transmettre ses informations bancaires, ses coordonnées personnelles et de lui remettre sa carte de débit;
- effectue des dépôts divers (transigeant par le compte de la victime ayant remis ses accès et sa carte de débit);
- se rend au domicile de la victime pour récupérer sa carte de débit et tenter un retrait au guichet automatique.

Lorsque le retrait s'avère infructueux, la victime reçoit des menaces du fraudeur. Cette dernière peut également être géo localisée par le fraudeur et extorquée. Il est important de rappeler que toute personne qui participe à cette fraude verra son dossier entaché auprès de l'institution financière pour usage frauduleux d'un compte bancaire.

La Sûreté du Québec réitère l'importance de se méfier de toute « offre facile » pour gagner de l'argent. Soyez vigilant, c'est une arnaque. Protégez vos renseignements personnels. Ne prêtez jamais votre carte de débit, ne divulguez pas vos informations bancaires (NIP).

Pour obtenir de l'aide ou signaler une fraude, vous pouvez communiquer avec votre service de police local ou communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

**Annie Thibodeau**

Sergente coordonnatrice locale en police communautaire  
Centre de services MRC - Louiseville  
Sûreté du Québec  
Bureau 819 379-7669

[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)   



## **MUNICIPALITÉ—TRAVAUX PUBLICS**



Avoir une trousse d'urgence à la maison est très important, surtout avec les situations que nous avons vécues ces dernières années. Voici une suggestion d'items à prévoir :

- Eau
- Essence
- Propane
- Aliments non périssables
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche et piles de recharge
- Radio à piles
- Trousse de premiers soins
- Argent comptant
- Briquet ou allumettes
- Chandelles
- Canif

### **Principaux objets personnels**

- Vêtements pour quelques jours
- Articles d'hygiène
- Médicaments et ordonnances
- Lait et couches pour bébé
- Portefeuille et cartes (assurance maladie, permis de conduire et carte de crédit)
- Documents importants et principaux numéros de téléphone (contrat d'assurance)
- Jeux pour les enfants
- Oreillers et couvertures

## **VIE COMMUNAUTAIRE**

### **Bottin Culture Maskinongé**



La MRC de Maskinongé souhaite promouvoir les artistes et la culture sur son territoire.

Afin d'offrir plus de visibilité et de faciliter la recherche, la MRC publie un bottin recensant les artistes, organismes et entreprises en lien avec le milieu culturel maskinongeois. Ce bottin est disponible sur le site Internet [www.maski.quebec](http://www.maski.quebec).

Pour s'inscrire, les personnes intéressées doivent remplir le formulaire via le lien suivant : [www.maski.quebec/bottin-culture](http://www.maski.quebec/bottin-culture).

## **VIE COMMUNAUTAIRE**

### **Distribution alimentaire / Moisson Mauricie-Centre du Québec**

En partenariat avec Moisson-Mauricie, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc organise aux 2 semaines une distribution alimentaire pour la population à faible revenu de Saint-Mathieu-du-Parc.

Pour obtenir des denrées pour s'alimenter, les frais exigibles sont de 8 \$ pour une petite famille, 9 \$ pour une moyenne et 10 \$ pour une grande famille. Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont à cœur de mettre fin à la faim. Les distributions se font au centre communautaire à 10h, un jeudi sur deux, aux dates suivantes :

<b>3 sept. 2020</b>	<b>1er oct. 2020</b>	<b>12 nov. 2020</b>	<b>10 déc. 2020</b>
<b>17 sept. 2020</b>	<b>15 oct. 2020</b>	<b>26 nov. 2020</b>	
	<b>29 oct. 2020</b>		

**En raison de la Covid-19 et pour le respect des bénévoles, la distribution se fait sur rendez-vous. Vous devez appeler Sylvie Desaulniers pour fixer votre rendez-vous.**

Afin de valider si vous êtes admissible à la distribution alimentaire, veuillez contacter  
Sylvie Desaulniers au : 819-299-3830 poste 3035  
ou par courriel à : [taxation@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:taxation@saint-mathieu-du-parc.ca)

**MOISSON**  
JE M'IMPLIQUE

## **MUNICIPALITÉ**

### **ALERTE MUNICIPALE - Soyez les premiers à être informés!**

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc adhère à une nouvelle plateforme de communication citoyenne. Ce système permet de rejoindre la population rapidement en acheminant des messages vocaux, des textos ou des courriels, selon vos préférences. Ce moyen de communication d'urgence est **approprié** autant pour les résidents permanents que saisonniers.

Plusieurs personnes résidantes à la même adresse peuvent s'inscrire au système d'alerte. Par contre, il est préférable qu'une seule personne inscrive le numéro de la résidence. En ce sens, les autres membres de la famille, locataires peuvent s'inscrire en utilisant leur numéro de téléphone cellulaire ou courriel.

Chaque citoyen est responsable de mettre ses coordonnées à jour s'il veut s'assurer de recevoir les avis émis dans son secteur. Ces données sont confidentielles et en aucun cas, la Municipalité ne divulguera vos informations.

Vous pouvez vous inscrire via notre site Internet saint-mathieu-du-parc.ca. Pour plus d'information, communiquer au 819-299-3830.

### **INFORMATION CONCERNANT LE PORTE-À-PORTE**

La Municipalité tient à informer qu'à ce jour, aucun permis de colportage n'est en vigueur sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc.

Ce qu'il faut savoir sur le colportage, la vente par téléphone ou la sollicitation :

- La Municipalité ne fait **jamais** de porte à porte **pour vendre** des services ou des biens à domicile;
- Lorsque les pompiers de notre Service de la sécurité incendie se rendent chez vous, c'est à titre préventif et afin de vous donner de l'information sur la prévention des incendies;
- Tous les vendeurs ou solliciteurs (campagne de dons) doivent obtenir un permis de colportage à la Municipalité et l'avoir avec eux pour vous le présenter au besoin;
- Si un vendeur vous semble insistant et inadéquat, vous devez en informer la Sûreté du Québec, secteur Saint-Boniface au 819-535-1900.

En tout temps si vous avez des interrogations vous pouvez communiquer avec la Municipalité au 819-299-3830.

### **INSPECTION ANNUELLE D'UN EXTINCTEUR**

- Vérification de la pression (l'aiguille doit se situer dans la section verte du cadran);
- Vérification de la date de fabrication et d'entretien;
- Vérification des composantes externes et internes (vérifiez que le bout du tuyau ne soit pas obstrué et virez l'extincteur à l'envers afin de constater si la poudre bouge).



**TYPE D'EXTINCTEUR**

	Extincteur à poudre (ABC)	Eau sous pression (type K)	Gaz carbonique (CO2)
Utilisation	Résidentielle	Commerciale et industrielle	Salles électriques et de serveurs
Entretien	6 ans : par une firme	5 ans	5 ans
Essai hydrolique	12 ans : par une firme	5 ans	5 ans
Jeter l'extincteur inférieur à	1984	1971	1955



## **INSCRIPTION INFOLETTRE**

Notre infolettre vous propose l'essentiel des sujets d'intérêt public tels que les services offerts, les activités et événements, les réglementations, les travaux et dossiers en cours, etc. À noter que des envois spéciaux peuvent être faits à l'occasion pour aviser la tenue d'une séance extraordinaire ou lors de mesures d'urgence. Merci de faire circuler l'infolettre aux résidents et villégiateurs.

## **CONCOURS PRESBYTÈRE**

Depuis le 7 juillet 2020 jusqu'au 18 septembre 2020, la Municipalité lance un concours auprès de toute la communauté pour nommer le nouveau bâtiment municipal, situé à côté de l'église, anciennement le presbytère. La proposition doit être clairement identifiée avec le nom complet du participant, le numéro de téléphone et/ou l'adresse courriel.

Le nouveau bâtiment servira de bureau administratif pour la Municipalité et le deuxième étage accueillera des professionnels de la santé.

- Le concours a débuté le 7 juillet 2020 et se termine le 18 septembre 2020 à 12h.
- Suite aux suggestions qui seront faites, un premier tri sera effectué par les élus municipaux.
- Du 22 septembre au 2 octobre, une courte liste des noms retenus sera affichée sur notre page Facebook ainsi que sur notre site Internet afin que les citoyens puissent voter pour leur coup de cœur. Le nouveau nom de l'immeuble sera connu lors de la séance publique du conseil municipal du 5 octobre.

Vous avez jusqu'au 18 septembre 2020 pour nous faire parvenir vos idées à [agent@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:agent@saint-mathieu-du-parc.ca), par téléphone au 819-299-3830 poste 3006 ou par la poste au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc.

## **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

Le port du masque est obligatoire dans tous les édifices municipaux. Donc, lorsque vous allez à la bibliothèque, au bureau municipal et au centre communautaire, n'oubliez pas de porter le masque. Merci de votre collaboration .

## **CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE**

Nous vous rappelons qu'il est interdit de circuler en VTT sur les chemins municipaux à l'exception du :

- Chemin Principal et chemin Saint-Édouard, de 1891 chemin Principal à la jonction du chemin de la Coureuse;
- Chemin de la Coureuse.

Les règles de circulation applicable aux VTT sont établies en fonction de la Loi sur les véhicules hors route du gouvernement du Québec.

## **PUBLICITÉ**

*Couturière Lise Paiement-Arsenault*

*2039 Chemin Saint-Paul*

*Saint-Mathieu-Du-Parc P2*

*Tél. 819-532-2617*

*Confections et altérations de tous genres. Exemples*

*Costume de bain, pour les mariages, les bals, la décoration*

*les sports. Manteaux pour toutes les saisons. ETC*



## **ENTRAIDE SAINT-MATHIEU**

Le bulletin municipal est publié trois fois par an donc celui de janvier paraîtra après la date habituelle de la tenue de la Guignolée soit le premier dimanche de décembre. Nous vous donnons dès maintenant les informations à propos de cette activité.

Nous espérons pouvoir la vivre encore cette année. Cependant, la pandémie que nous traversons présentement pourrait faire en sorte que cette activité soit annulée.

L'Entraide a pour but d'aider les personnes qui sont réellement dans le besoin. Grâce à la grande générosité des résidents de notre municipalité en dons monétaires et en denrées non périssables, nous pouvons apporter, à nos bénéficiaires, le support dont ils ont besoin.

Pour bénéficier de cet avantage, il faut :

- être résident de Saint-Mathieu
- participer à Moisson Mauricie
- fournir le dernier rapport d'impôt (pour les nouveaux arrivants)

Étant donné que l'événement se déroulera au début décembre, nous vous invitons à suivre la suite des événements sur le site de la communauté St-Mathieu ou par téléphone au 819 532-3219.

Nous vous remercions de votre soutien assidu d'année en année.

Hélène Christen

et le comité de l'Entraide



## **MUNICIPALITÉ**

Vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet du *Reflet municipal*, nous sommes intéressés à les connaître. Votre participation est la bienvenue. Si vous désirez participer bénévolement à un comité du journal ou si vous avez de belles photographies de Saint-Mathieu-du-Parc en format **portrait**, vous pouvez les faire parvenir par courriel à :

[agent@saint-mathieu-du-parc.ca](mailto:agent@saint-mathieu-du-parc.ca)

ou déposez-les au bureau municipal : 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc

**Prochaine date de tombée pour les articles  
du *Reflet municipal* de janvier 2021 :  
vendredi, 4 décembre 2020**

## PUBLICITÉ



**Yves Bordeleau**  
**Julie Houle**  
Pharmaciens

*L'irraison à domicile  
à la grandeur de  
St-Mathieu-du-Parc.*

**Heures d'ouverture**

Lun.-Mar.-Mer.-Ven. 9h00 à 17h30  
Jeudi : 9h00 à 20h00  
Samedi : 9h00 à 13h00

Tél. : **819 539-9124** Téléc. : 819 539-6988

68, chemin des Érables  
St-Gérard-des-Laurentides  
(Québec) G9N 6Z3



**Ouvert  
7 jours**  
**SAQ**

**Epicerie  
A. Langlois**  
St-Mathieu-du-Parc

**Pause-café / Loto / Vidéo / Propane / Photopies  
Cadeaux-déco / Accès internet haute vitesse**

**819 532-2303** [epicerielanglois1921@gmail.com](mailto:epicerielanglois1921@gmail.com)  
1921, Chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc G0X 1N0



**Groupe CPlus**  
Entrepreneur électricien

**Pour vos travaux  
en électricité!**

  
Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec

**David Béland**, électricien-propriétaire  
**819.247.2641**  
**groupeCplus.com**  
**dbeland@groupeCplus.com**  
784, ch. du Ruisseau Saint-Mathieu-du-Parc, QC G0X 1N0



**SHAWINIGAN CHRYSLER**  
CHRYSLER JEEP DODGE RAM

**CHRISTIAN ROY**  
CONSEILLER À LA VENTE  
[CROY@LEPRIXDUGROS.COM](mailto:CROY@LEPRIXDUGROS.COM)

819 539-5457 | 819 539-7051 | 10303, BOUL. DES HÉTRES  
800 567-9334 | SHAWINIGAN (QUÉBEC)  
G9N 4Y2



**Lessard Multiservices**

Éric Lessard  
travaux de tout genres  
563 chemin Déziel  
Saint-Mathieu-du-Parc  
G0X 1N0  
(819) 532-2434  
[lessard.multiservices@gmail.com](mailto:lessard.multiservices@gmail.com)



**Besoin d'un puits  
ou d'une pompe ?**

**Puitbec** GROUPE  
819-532-2011  
1-800-567-5829  
[www.puitbec.com](http://www.puitbec.com)

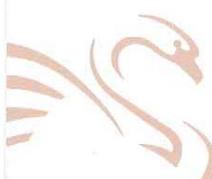


RBQ: 8327-6683-50



Pierre Laflamme, Directeur  
Centre International l'Art de Vivre  
Fondation l'Art de Vivre, Canada

819.532.1379  
[Pierre.Laflamme@artofliving.ca](mailto:Pierre.Laflamme@artofliving.ca)  
Centre International l'Art de Vivre  
13 Chemin de l'Infinité  
Saint-Mathieu-Du-Parc  
QC G0X 1N0, Canada  
[www.artofliving.ca](http://www.artofliving.ca)



## PUBLICITÉ



**RESTAURANT**  
RÉSERVATION PRÉFÉRABLE  
**(819) 532-3397**

*Venez découvrir la cuisine au fin parfum, du réputé Chef Samy Benabed, du restaurant "L'épicier" de Montréal. Elaborée à partir de produits du terroir, une cuisine de qualité supérieure vous sera servie dans une salle à manger offrant une vue panoramique du coucher de soleil sur le lac.*

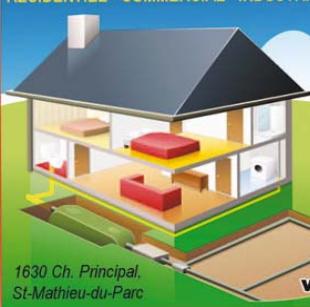


**DÈS LE 8 MAI,**  
SOUPER À PARTIR DE 18H



2081 Principal, St-Mathieu-du-Parc  
<https://aubergestmathieu.wixsite.com/monsite>

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



**PAYSAGISTE PLUS**  
Olivier & Yves Monette  
RBQ : 8320-1764-29  
Installateur Ecoflo®  
Votre spécialiste des FOSSES SEPTIQUES  
**819 532-1302**  
[www.paysagisteplus.com](http://www.paysagisteplus.com)

1630 Ch. Principal,  
St-Mathieu-du-Parc

**Excavation - Terrassement**  
**Vente de sable, gravier, terre tamisée**  
**Pavé-uni - Rocaille - Murets**  
**Imperméabilisation de fondation**



**PAYSAGISTE PLUS**  
Fier partenaire de vos projets présents et futurs  
RBQ 8320-1764-29

**819 532-1302**  
[paysagisteplus.com](http://paysagisteplus.com)  
[paysagisteplus@sympatico.ca](mailto:paysagisteplus@sympatico.ca)



**PÉPINIÈRE  
DU PARC**

INSPIRATION - BEAUTÉ - EXCELLENCE

Robin Lapointe, Responsable du centre jardin  
[robinlapointe@pepiniereduparc.com](mailto:robinlapointe@pepiniereduparc.com)

**819 532-2068**  
[pepiniereduparc.com](http://pepiniereduparc.com)



**PÉPINIÈRE  
DU PARC**

PLUS QU'UN CENTRE JARDIN  
UNE DESTINATION!

- Plan d'aménagement paysager en 2D et en 3D
- Aménagement paysager complet : installation de pavé et murets, pierres naturelles et plantation de végétaux de 1<sup>re</sup> qualité
- Aménagement de spa et contour de piscine
- Entretien paysager écologique
- Aménagement des bandes riveraines

